

Qui veut une belle "réfugiée" voilée dans son chez-soi ? 1361 simples d'esprit

écrit par UTR | 1 décembre 2016



En fait je me réjouis de cette initiative gouvernementale mais pour une toute autre raison !

En effet , je pense que ce genre de démarche, risque d'aboutir à une multitude de drames dont l'éventail se situe entre les agressions violentes, les viols, les spoliations, et pour finir les tueries de familles, par certains qui, comme un certain nombre de Soudanais ont probablement participé déjà à des atrocités dans leur ...PAYS DE SAUVAGES !

Les franchouillards aussi stupides que leurs piéds ont besoin de ce genre de traumatismes personnels pour se réveiller et c'est l'occasion inespérée

Près de 1.400 réfugiés vont être accueillis chez des particuliers

Le débat s'est focalisé sur les demandeurs d'asile, mais une fois obtenu le statut de réfugié, un autre combat commence : pour aider à leur insertion, 1.400 d'entre eux vont être accueillis chez des particuliers qui les accompagneront pour une période de trois mois à un an.

Au total, 1.361 personnes vont être accueillies dans le cadre du projet « hébergement citoyen » présenté mercredi par la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, pour soutenir « cette France bienveillante » et souhaitant permettre aux réfugiés « de se construire un avenir en France ».

Ces réfugiés seront hébergés « à titre gratuit » ou « selon une participation définie en fonction de leurs ressources », dans des logements comportant « au moins une chambre privative ».

Les familles s'engagent « pour une durée minimum de trois mois et jusqu'à un an », avec pour rôle de « participer à l'insertion » du réfugié.

Les onze associations retenues dans l'appel d'offres lancé en août toucheront une aide allant jusqu'à 1.500 euros par personne prise en charge et par an.

– Réfugiés uniquement –

L'expérience, prévue pour durer deux ans, vise des personnes « majeures, volontaires, et ayant obtenu le statut de réfugié » – c'est-à-dire ni demandeurs d'asile, ni exilés n'ayant pas entamé de démarches.

En effet « il y a toute une bataille pour que les personnes migrantes accèdent au statut de réfugiés », a souligné Mme Cosse, et l'actualité s'est beaucoup focalisée ces derniers mois sur le sort de ces migrants, que ce soit à Calais ou à Paris. « Mais il y a aussi une autre bataille pour que les réfugiés aient ensuite une vie, tout simplement », selon elle.

Si juridiquement les réfugiés ont des droits et devoirs équivalents à ceux des autres résidents, dans les faits accéder à l'emploi et au logement peut s'avérer très compliqué, notamment parce qu'ils maîtrisent mal la langue.

Et la rapidité accrue d'instruction de la demande d'asile, si elle réduit le délai d'incertitude pour les migrants, les jette encore plus rapidement dans le grand bain une fois qu'ils sont reconnus réfugiés.

C'est là que les associations entrent en jeu : chargées d'identifier les familles volontaires et les réfugiés, elles « procèdent à l'assemblage qui semble le plus pertinent », explique Christine Laconde, directrice générale du Samu social de Paris.

« Quand les familles nous contactent, nous évaluons leurs motivations et nous allons les voir à leur domicile pour décortiquer leur démarche », ajoute-t-elle. Les spécialistes du secteur soulignent en effet qu'il peut y avoir loin de l'idéal à la

réalité en matière d'accueil, qui demande un engagement à long terme, avec l'acceptation d'éventuelles différences culturelles.

– Plus de chances d'emploi –

Mais les associations devront aussi assurer l'accompagnement, notamment pour les démarches administratives ou l'insertion.

De ce point de vue, il faudra guider les réfugiés vers les 200 heures d'enseignement prévues par l'Etat et « trouver des offres linguistiques complémentaires », souligne Cécile Christia-Leroy, adjointe à la Dihal qui pilotera le projet.

Le logement chez des particuliers augmente aussi les chances d'accéder à l'emploi. « En Ile-de-France, 44% des réfugiés que nous avons accompagnés ont trouvé un travail grâce à la famille d'accueil », assure Nathanaël Molle, le fondateur de l'association Singa.

Avec la crise des migrants, diverses initiatives se sont développées ces derniers mois, certaines très médiatisées comme Singa avec son image de « Airbnb du réfugié », d'autres plus discrètes, à l'instar de la Fédération de l'entraide protestante.

L'appel à projet vise à valoriser – et financer – ces initiatives. Il y a donc, parmi les associations lauréates, des poids lourds de l'aide aux réfugiés comme le Samu social de Paris (336 personnes accueillies), Singa-groupe SOS (400) ou la Fédération de l'entraide protestante (200), mais aussi de plus petites structures locales: l'Apemis avec 25 réfugiés accueillis à Amiens, les Associations du centre de Kerfleau (50 à Lorient) ou La Pierre blanche (40 dans les Yvelines).

Source : AFP

<http://www.centrepresseaveyron.fr/2016/11/30/pres-de-1-400-refugies-vont-etre-accueillis-chez-des-particuliers,1019147.php>